

COMMUNIQUE N° 000151 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 04 DEC 2024  
PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°016/DC/GG/CRTV/  
CIPM/2024 POUR LA REHABILITATION DE LA CENTRALE SOLAIRE DE LA  
STATION TERRIENNE DE LA CRTV -EXERCICE 2024

L'entreprise **Ets LE LABORATOIRE B.P 2425 Yaoundé Tél: 699 34 20 95 / 696 70 49 07**, est déclarée attributaire de la Consultation n° 016/DC/GG/CRTV/CIPM/2024 relative à la réhabilitation de la centrale solaire de la station terrienne de la CRTV - exercice 2024, pour un montant TTC de **F CFA 224 312 708 (deux cent vingt-quatre millions trois cent douze mille sept cent huit)**.

Les prestations objet de ladite Consultation seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Ampliations :

- *ARMP* ;
- *Publication* ;
- *Intéressé* ;
- *Affichage* ;
- *Chrono*.



**Le Directeur Général,**

**Charles NDONGO**